



**AMBM**

ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS  
BILINGUES DU MANITOBA

ASSOCIATION OF MANITOBA  
BILINGUAL MUNICIPALITIES

# Cadre de prospérité

---

pour les municipalités  
bilingues du Manitoba

**ACTIVER NOTRE AVANTAGE BILINGUE  
POUR PROPULSER UN CANADA FIER, FORT  
ET RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR**

# Table des matières

<b>Contexte</b>	<b>3</b>
<b>Priorité stratégique n° 1 :</b> Infrastructures	<b>7</b>
<b>Priorité stratégique n° 2 :</b> Main-d'œuvre et talents qualifiés bilingues	<b>11</b>
<b>Priorité stratégique n° 3 :</b> Développement économique	<b>15</b>
<b>Priorité stratégique n° 4 :</b> Développement durable et résilience climatique	<b>21</b>
<b>Priorité stratégique n° 5 :</b> Services gouvernementaux bilingues et coordination intergouvernementale	<b>24</b>
<b>Conclusion</b>	<b>27</b>



# Contexte

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) représente 16 gouvernements de proximité engagés à offrir des services dans les deux langues officielles. Ensemble, ces municipalités — qui incluent des réalités tant rurales qu'urbaines — incarnent 60 % de la population manitobaine. Environ 70 % des francophones de la province résident sur leur territoire, où la population francophone représente en moyenne 30 % des résidents.

Tel que reflété dans le Recensement de 2021, ces municipalités connaissent une croissance sans précédent : de 2016 à 2021, elles ont enregistré une augmentation démographique de plus de 8 %, dépassant largement la moyenne provinciale de 5 %. Cette croissance historique témoigne de l'attractivité de nos collectivités; elle représente autant de défis que d'opportunités.



## **UN ÉCOSYSTÈME INTÉGRÉ POUR SOUTENIR LA PROSPÉRITÉ COLLECTIVE ET LA VITALITÉ DES CLOSM**

Le leadership municipal bilingue est également à la tête du Groupe AMBM, un consortium unique qui regroupe l'AMBM, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et Éco-Ouest Canada (ÉOC). Ces trois entités conjuguent leurs expertises pour soutenir la prospérité des municipalités bilingues du Manitoba tout en maximisant les retombées sur le développement, l'épanouissement et la pérennité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à l'échelle de la province.

## **UN OUTIL STRUCTURANT : LE MODÈLE DE MATURITÉ MUNICIPAL (3M)**

Afin d'accompagner les municipalités dans la mise en œuvre progressive, cohérente et adaptée de leurs engagements en matière de services bilingues, l'AMBM a développé le Modèle de maturité municipale (3M) — une première au Canada. Adopté au printemps 2024 par l'ensemble des municipalités membres visées par ce nouveau cadre réglementaire, le 3M permet aux municipalités bilingues d'évaluer leurs capacités, de se fixer des cibles concrètes et de mesurer leurs progrès ainsi que leurs investissements envers les langues officielles, dans trois domaines clés : 1) la prestation de services et les communications publiques, 2) la gouvernance, le leadership et l'orientation stratégique, et 3) la gestion des personnes.

Dans les dernières années, on estime que les municipalités rurales bilingues du Manitoba investissent collectivement plus d'un million de dollars par année pour offrir des services municipaux dans les deux langues officielles. Grâce au 3M, il est désormais possible de quantifier ces investissements et d'en suivre l'évolution d'année en année sur des bases comparables. Le modèle structure les démarches municipales, renforce la reddition de comptes et facilite l'arrimage avec les priorités gouvernementales, notamment celles découlant de la *Loi sur les langues officielles* modernisée.



## **UN CONTEXTE NATIONAL QUI EXIGE UNE ACTION LOCALE FORTE**

Le Canada sort d'une période électorale cruciale, marquée par l'émergence d'un nouveau gouvernement. Dans un contexte international instable et sous pression économique, il devient impératif d'adopter une approche de croissance durable, inclusive et résiliente. Cette prospérité passe d'abord par les municipalités, qui constituent de véritables moteurs de développement. Leur reconnaissance en tant que partenaires intergouvernementaux à part entière est essentielle pour piloter une croissance équitable et cohérente, alignée sur les réalités du terrain.

En tant qu'ordre de gouvernement de proximité, les municipalités bilingues du Manitoba occupent une position stratégique pour mobiliser les acteurs locaux et mettre en œuvre des solutions concrètes, qui favorisent à la fois l'innovation, la cohésion sociale et l'adaptation aux réalités démographiques et climatiques. Avec le gouvernement du Manitoba, elles sont les mieux placées pour traduire les priorités nationales en résultats tangibles dans la vie quotidienne des citoyens.

Pour libérer leur plein potentiel, les programmes et politiques fédéraux doivent être adaptés aux réalités territoriales et bilingues, en intégrant systématiquement une lentille CLOSM et, lorsque pertinent, une perspective rurale. Il s'agit de refléter les besoins spécifiques de ces collectivités et de bâtir des outils véritablement accessibles, efficaces et équitables.

Dans cette perspective, la planification ne peut se limiter à des interventions ponctuelles ou réactives. Elle doit s'appuyer sur une approche fondée sur les données et les résultats. Cette vision appelle aussi une coordination intergouvernementale renforcée. Une collaboration soutenue entre les ordres de gouvernement — municipal, provincial et fédéral — est nécessaire pour aligner les priorités, optimiser les ressources et agir avec cohérence, en fonction des besoins concrets des territoires.

## **DES COLLECTIVITÉS PRÊTES À RELEVER LES DÉFIS DU CANADA DE DEMAIN**

Les municipalités bilingues du Manitoba sont prêtes à faire leur part pour bâtir un Canada plus fort, plus équitable et plus uni. À l'heure où le pays est appelé à se repropulser, il est essentiel de miser sur les forces vives du territoire. Nos collectivités bilingues dynamiques et porteuses de solutions concrètes, représentent un levier structurant pour le développement durable du pays. Contribuer à leur essor, c'est investir dans la construction d'un Canada résilient, inclusif et tourné vers l'avenir.

Qu'il s'agisse d'infrastructures, de logements, de services de proximité ou de politiques de développement durable, il est temps de dépasser la logique du court terme et de bâtir des collectivités prêtes à relever les défis des prochaines décennies.



## **UN CADRE STRATÉGIQUE POUR PROPULSER UN PARTENARIAT RENOUELÉ**

*Le Cadre de prospérité pour les municipalités bilingues du Manitoba* propose une vitalité renouvelée, portée par un partenariat intergouvernemental renforcé. Miser sur les municipalités bilingues, c'est miser sur un Canada plus fort, plus uni et plus compétitif. Les cinq priorités stratégiques mises de l'avant s'appuient sur des positions déjà bien établies au sein de l'AMBM, tout en offrant un élan nouveau. Elles se déclinent en 23 recommandations concrètes à l'intention du gouvernement du Canada.



**Priorité stratégique n° 1 :**

# **Infrastructures**

Les infrastructures sont le socle de collectivités dynamiques, inclusives et prospères. Elles soutiennent l'économie, structurent la croissance, favorisent l'attractivité territoriale et assurent la qualité de vie.

Selon le Conference Board du Canada, chaque dollar investi dans les infrastructures locales ajoute entre 1,20 \$ et 1,60 \$ au PIB réel du Canada. Il ne fait alors aucun doute que l'investissement dans les infrastructures est l'un des leviers les plus puissants et les plus évolutifs de croissance économique, en plus de s'avérer un véritable outil de développement économique partout au Canada.

Or, les besoins sont considérables et pressants.



## UN DÉFICIT CRITIQUE EN INFRASTRUCTURES

Incidemment, les infrastructures favorisant la construction de logements représentent un défi majeur. Des études menées en 2024 par le CDEM dans 11 municipalités rurales bilingues ont révélé un besoin de 1 279 nouveaux logements d'ici 2026. Ces études ont permis à plusieurs de nos membres de formuler des demandes de financement structurées — notamment au Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) — répondant ainsi à une condition préalable souvent exigée pour l'accès à des fonds d'immobilisation. Pourtant, seulement 10 % du financement accordé par le FACL au Manitoba cette même année a été alloué au milieu rural. Ce déséquilibre compromet l'attractivité des régions bilingues, tout en amplifiant les pressions sur les infrastructures existantes.

Selon l'*Association of Manitoba Municipalities* (AMM), le déficit en infrastructures dans la province dépasse les 11 milliards de dollars — un montant qui ne tient compte que de la mise à niveau des infrastructures existantes, sans inclure les projets d'expansion. Le déficit estimé pour les infrastructures d'eau potable et de traitement des eaux usées à l'extérieur de Winnipeg s'élève à plus de 3 milliards de dollars.

Sur le plan national, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) rappelle que les infrastructures routières et de transport sont dans un état critique : 82,9 milliards de dollars seraient nécessaires pour remplacer celles jugées en mauvais ou très mauvais état. À cela s'ajoutent des besoins massifs dans les réseaux d'eau potable et d'eaux usées partout au pays, qui freinent la croissance durable des collectivités. Nos collectivités bilingues n'échappent pas à cette réalité.

De plus, la FCM souligne que le modèle actuel de financement municipal au Canada ne permet pas aux municipalités de faire face adéquatement à ces enjeux. Le manque de prévisibilité, l'ampleur des besoins et la complexité administrative rendent difficile une planification efficace. Cette situation est particulièrement lourde à porter pour les petites collectivités rurales, qui doivent composer avec des ressources limitées tout en répondant à des attentes croissantes en matière de logement, de développement et de services publics. Toujours selon la FCM, bien que le Canada rural représente 15 % de la population, ces municipalités gèrent 36 % des infrastructures essentielles à plusieurs secteurs économiques qui contribuent à hauteur de près de 200 milliards de dollars au PIB. En soutenant les contributions rurales à la prospérité et en investissant dans les infrastructures des régions rurales, nordiques et éloignées, il est possible de maximiser le potentiel économique du pays.

À cela s'ajoute une difficulté récurrente : les programmes fédéraux actuels peinent à prendre en compte les spécificités de nos municipalités bilingues qui se sont dotées d'un cadre réglementaire formel en matière de langues officielles à travers le Modèle de maturité municipal (3M). Ces municipalités assument des responsabilités accrues pour offrir des services équitables dans les deux langues officielles, sans pour autant disposer de leviers financiers adaptés à leur réalité — particulièrement en ce qui concerne leurs budgets de fonctionnement.

## **IMPACT DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET CIBLÉS EN INFRASTRUCTURES SUR LA VITALITÉ DES CLOSM**

En lien avec les infrastructures, les municipalités bilingues du Manitoba portent également la responsabilité de concevoir, entretenir et animer des espaces de rassemblement inclusifs et de qualité pour les CLOSM. Ces lieux sont essentiels pour renforcer la vitalité communautaire, favoriser la participation citoyenne et normaliser l'usage du français dans la sphère publique.

Investir dans les infrastructures de ces collectivités, c'est bien plus que répondre à des besoins matériels : c'est créer les conditions de succès des municipalités bilingues, accroître leur attractivité, renforcer leur compétitivité et soutenir le plein épanouissement des CLOSM. Chaque espace de qualité qui voit le jour — qu'il soit éducatif, culturel, récréatif ou communautaire — devient un levier de développement et d'enracinement pour la francophonie.

La reconnaissance du rôle structurant des infrastructures est d'ailleurs intégrée au 3M, adopté par les municipalités bilingues du Manitoba. Ce modèle identifie expressément la planification, le renouvellement et le maintien des infrastructures comme un indicateur de maturité organisationnelle lié aux engagements en matière de langues officielles. Il reconnaît que des infrastructures planifiées de manière stratégique — qu'elles soient physiques, numériques, communautaires ou culturelles — sont essentielles pour répondre aux besoins des populations de langue officielle en situation minoritaire, favoriser leur épanouissement, et assurer la cohérence entre les investissements et les priorités linguistiques des municipalités.

Or, ces infrastructures demeurent souvent insuffisantes. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a récemment signalé une pénurie de 72 000 places francophones en services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants à l'échelle du pays. Ce manque d'espaces adaptés compromet directement la continuité de l'apprentissage en français, fragilise le tissu social local et affaiblit la vitalité des CLOSM.

# RECOMMANDATIONS DE L'AMBM AU GOUVERNEMENT DU CANADA :

1. **Explorer comment le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC), ou tout autre mécanisme connexe,** peut être optimisé afin de maximiser un impact mesuré et ciblé auprès des collectivités de langue officielle en situation minoritaire desservies par les municipalités bilingues du Manitoba, en cohérence avec le cadre réglementaire du Modèle de maturité municipale (3M) et les lois et règlements connexes et complémentaires provinciaux et fédéraux.
2. **Accroître les investissements fédéraux dans les infrastructures favorisant la construction de logements** en assurant une part équitable et mesurable pour les collectivités rurales et bilingues, en tenant compte des besoins identifiés localement.
3. **Créer un nouveau fonds fédéral dédié aux infrastructures d'eau potable et de traitement des eaux usées,** livré par un mécanisme de financement souple et exempt de conditions inefficaces, afin de répondre de manière ciblée au déficit criant en infrastructures essentielles à l'extérieur des grands centres.
4. **Réformer le financement municipal** en augmentant les transferts directs annuels aux municipalités et en les arrimant à la croissance économique, afin de permettre une planification à long terme et une réponse proactive aux besoins d'infrastructure.
5. **Réduire la bureaucratie et accroître la flexibilité dans la mise en œuvre des projets d'infrastructure,** afin de mieux répondre aux défis distincts des municipalités de toutes tailles, en particulier en milieu rural.
6. **Assurer une coordination efficace pour que la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles modernisée applique rigoureusement une double lentille « langues officielles et rurale »** dans l'élaboration et l'application des programmes fédéraux de financement d'infrastructures, de manière à favoriser des investissements stratégiques et ciblés au sein des CLOSM desservies par les municipalités bilingues du Manitoba, notamment pour les infrastructures éducatives, culturelles et récréatives ayant un impact structurant sur la vitalité francophone.
7. **Investir dans la mise en place d'un nouveau programme fédéral dédié au financement des infrastructures municipales rurales et nordiques,** doté d'un budget d'au moins 500 millions de dollars par année pendant 10 ans, en tenant compte de la responsabilité disproportionnée de ces municipalités quant à la gestion des actifs d'infrastructure par rapport à leur population.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cette recommandation fait écho aux recommandations émises par la FCM dans le cadre des élections fédérales 2025 (source : <https://strongertogether.fcm.ca/infrastructure>).

**Priorité stratégique n° 2 :**

## **Main-d'œuvre et talents qualifiés bilingues**

La croissance démographique soutenue des municipalités bilingues du Manitoba — avec une hausse de plus de 8 % entre 2016 et 2021 — exerce une pression accrue sur les infrastructures publiques, les services essentiels et le marché de l'emploi. Dans ce contexte, la pénurie de main-d'œuvre devient un frein majeur à la croissance économique locale et régionale, en particulier lorsqu'il s'agit de recruter des travailleurs francophones et bilingues qualifiés, surtout en milieu rural.

Pour y répondre, plusieurs leviers doivent être activés de manière complémentaire : l'immigration économique, la mobilité des travailleurs francophones d'autres provinces vers nos collectivités, et l'éducation aux métiers – y compris la formation en français – dès le plus jeune âge. Ces stratégies s'inscrivent dans une vision intégrée du développement du capital humain, essentielle pour bâtir une économie locale résiliente et productive.

## UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DU TERRAIN

Filiale de l'AMBM, le CDEM adopte une approche proactive en déployant des initiatives adaptées aux besoins des employeurs. Le CDEM travaille actuellement à élargir son offre de services d'employabilité, en personne et en ligne, dans l'ensemble des municipalités membres. Cette offre comprend notamment :

- Accompagnement à la recherche d'emploi;
- Services de counseling et de gestion de cas;
- Coaching en milieu de travail;
- Mentorat;
- Soutien à l'entrepreneuriat.

Cette approche repose sur une connaissance fine des réalités économiques et démographiques des CLOSM, et s'appuie sur des données probantes pour développer des solutions sur mesure.

## DES SECTEURS EN FORTE CROISSANCE

Selon l'étude *Perspectives du marché du travail dans les municipalités bilingues du Manitoba 2022-2028*, plusieurs secteurs connaîtront d'importantes difficultés de recrutement au cours des prochaines années. Les plus fortes croissances d'emplois sont prévues dans :

- Les arts, spectacles et loisirs (+21,6 %);
- Les services professionnels et techniques (+10,6 %);
- Le transport et l'entreposage (+9,4 %);
- Les soins de santé et l'assistance sociale (+8,6 %);
- Et les services d'enseignement (+7,3 %).

Les professions les plus en demande toucheront les domaines de la santé (+8,5 %), des sciences naturelles et appliquées (+7,1 %), de l'enseignement, du droit et des services sociaux et communautaires (+6,9 %), ainsi que des métiers techniques et manuels, très présents en milieu rural.



## **L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE ET BILINGUE : UN LEVIER PARMIS D'AUTRES**

Les municipalités bilingues offrent un fort potentiel d'attraction pour les candidats à l'immigration économique francophone et bilingue. *La Stratégie de soutien à l'immigration économique dans les municipalités bilingues du Manitoba* vise à arrimer l'attraction de talents avec les besoins concrets du marché. Le CDEM y joue un rôle central en coordonnant le sous-volet « Invitation au Manitoba » du Programme des candidats du Manitoba (PCM) et en accompagnant les talents identifiés à l'étranger.

Cependant, plusieurs obstacles persistent : faibles taux de sélection, lenteurs administratives, complexité des processus et inadéquation entre les profils retenus et les besoins réels du marché. À cela s'ajoute un défi croissant : la baisse du nombre de candidats alloués à la province dans le cadre du PCM, ce qui limite la marge de manœuvre pour répondre aux besoins spécifiques du marché manitobain. Dans ce contexte, il devient essentiel de prioriser l'immigration francophone et bilingue, même en période de restriction, afin de maintenir une croissance inclusive et de renforcer le tissu économique des collectivités bilingues du Manitoba.

### **UNE CHAÎNE À RENFORCER ENSEMBLE**

Le renforcement de la chaîne d'attraction, de sélection et de rétention des talents exige une collaboration soutenue entre les ordres de gouvernement et les acteurs du développement économique. Cela suppose :

- Des missions de recrutement plus ciblées;
- Une mobilisation accrue des employeurs;
- Un meilleur soutien à l'intégration;
- Et une reconnaissance élargie des compétences bilingues comme atout stratégique.

### **MISER SUR LES TALENTS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

Le développement de la main-d'œuvre actuelle et future passe par un accès élargi à la formation, à l'éducation spécialisée et à des parcours professionnels arrimés aux besoins du marché. Il est également crucial de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et d'investir dans les compétences bilingues de haut niveau. Miser sur les municipalités bilingues, c'est miser sur une main-d'œuvre qualifiée, enracinée dans son territoire, et indispensable à la prospérité du Canada.



## RECOMMANDATIONS DE L'AMBM AU GOUVERNEMENT DU CANADA :

8. **Appliquer une lentille linguistique et régionale à la planification et à la sélection en immigration économique**, afin de prioriser les candidats francophones et bilingues souhaitant s'établir en région rurale. Cette approche doit s'appuyer sur des données fiables pour anticiper les besoins en services essentiels, notamment en établissement. Elle doit également viser le renforcement des capacités d'accueil, d'intégration et d'employabilité dans les collectivités rurales, en adaptant les pratiques éprouvées en milieu urbain aux réalités territoriales.
9. **Amplifier la portée des services d'aide à l'emploi dans les municipalités bilingues du Manitoba** en bonifiant l'ensemble de l'offre de services du CDEM, tant pour les chercheurs d'emploi que pour les employeurs et les entrepreneurs. Cela inclut l'augmentation des services d'employabilité francophones et bilingues, le soutien aux CLOSM par des services adaptés aux réalités locales, ainsi que l'appui à des initiatives structurantes visant à renforcer les capacités stratégiques du marché de l'emploi et de l'entrepreneuriat.
10. **Aligner les efforts et les capacités des trois ordres de gouvernement pour bâtir des collectivités francophones et bilingues plus accueillantes, attractives et durables**, en veillant à ce que les niveaux d'immigration économique francophone et bilingue soient en adéquation avec les capacités réelles d'accueil des collectivités.
11. **Faciliter la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre** en harmonisant la reconnaissance des titres et certifications dans les professions réglementées, afin de mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi dans les municipalités bilingues et de lever les obstacles à l'établissement de talents francophones et bilingues en région.
12. **Soutenir la mise en œuvre de stratégies d'accompagnement des employeurs ruraux à long terme**, afin de les sensibiliser aux avantages du recrutement de talents francophones et bilingues, et de renforcer leurs capacités à assurer une inclusion harmonieuse en milieu de travail.

Priorité stratégique n° 3 :

# Développement économique

Les collectivités bilingues du Manitoba sont des milieux propices à l'entrepreneuriat francophone et bilingue. De 2018 à 2021, plus de 42 000 entreprises au Canada étaient détenues par des membres de minorités de langue officielle, dont près de 18 % en milieu rural ou dans de petites villes. Au Manitoba, la proportion d'entreprises de langue officielle minoritaire en milieu rural (4,5 %) dépasse celle des milieux urbains (1,5 %), illustrant le dynamisme entrepreneurial de nos régions. Ces entreprises rurales comptent en moyenne 11 employés, ce qui montre leur rôle structurant dans l'économie locale. Ce dynamisme contribue directement à la rétention de la main-d'œuvre et à la vitalité des communautés.



## **RÔLE CENTRAL DES MUNICIPALITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL**

Les municipalités bilingues jouent un rôle prédominant dans le développement économique local. Elles assurent notamment la prestation de services de proximité aux entreprises, le développement de zones et de parcs industriels, ainsi que la mise en place d'infrastructures et de services favorisant l'entrepreneuriat. Dans un contexte de rareté des ressources, les membres de l'AMBM, avec l'appui du CDEM et d'ÉOC, doivent pouvoir compter sur des outils financiers prévisibles et adaptés pour développer leur plein potentiel.

## **DES INFRASTRUCTURES PROPICES AUX AFFAIRES ET AU COMMERCE**

Pour que les municipalités bilingues deviennent de véritables pôles d'attraction économique, elles doivent pouvoir compter sur des infrastructures modernes, performantes et stratégiquement situées. Routes, voies ferrées, aéroports, ports, réseaux numériques, parcs industriels et centres logistiques sont essentiels pour acheminer les produits vers les marchés et accueillir de nouveaux investissements. Or, selon la FCM, le Canada est passé du 10<sup>e</sup> au 32<sup>e</sup> rang mondial pour la qualité de ses infrastructures commerciales. Rehausser les infrastructures locales permettrait non seulement de renforcer la résilience des économies locales, mais aussi de créer des emplois durables et d'accélérer l'ouverture de nouveaux marchés.

## **LE TOURISME ET LA CONNECTIVITÉ : LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ ET DE CROISSANCE**

Le tourisme représente un levier important de développement économique dans les municipalités bilingues du Manitoba, tant pour son potentiel de valorisation du patrimoine culturel que pour sa capacité à générer des retombées économiques locales. En misant sur des circuits francophones, des festivals, des événements patrimoniaux et des expériences immersives, les municipalités travaillent en continu à renforcer leur attractivité et faire rayonner la francophonie manitobaine, en étroite collaboration avec l'équipe du CDEM.

En parallèle, la connectivité numérique — notamment l'accès fiable à Internet haute vitesse et aux réseaux cellulaires — constitue une condition essentielle à la vitalité économique, à l'innovation et à l'équité territoriale. Dans un contexte où le télétravail, les services numériques, l'entrepreneuriat en ligne, la transformation numérique et l'implantation de réseaux de recharge pour véhicules électriques prennent de l'ampleur, les infrastructures numériques en milieu rural doivent être renforcées. Il est impératif de reconnaître la connectivité comme une infrastructure stratégique à part entière.

## **UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE À L'INTERSECTION DES GRAPPES INDUSTRIELLES D'AVENIR**

Les municipalités bilingues du Manitoba occupent une position stratégique au sein des corridors de transport et de commerce, et correspondent aux secteurs clés de l'économie manitobaine mis en valeur par le World Trade Centre Winnipeg : agriculture de précision, transformation des protéines, transport et logistique, autobus de prochaine génération, aérospatiale, économie numérique, assurances, industries culturelles et créatives. Ces forces, combinées à leur dualité linguistique et à leur capacité de mobilisation, font des collectivités bilingues des leviers clés pour la prospérité économique provinciale et nationale.

## **LE CDEM, MOTEUR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

Actif depuis 1996, le CDEM est un acteur clé du développement économique et du soutien à l'entrepreneuriat dans les municipalités bilingues du Manitoba. Fort de cette expertise, il entend aujourd'hui compléter son rôle en intensifiant ses interventions dans le domaine du commerce et de l'attraction d'investissements, en complémentarité avec les mandats des autres organismes spécialisés, et en se concentrant exclusivement sur les marchés francophones, tant au Canada qu'à l'international, dans le but d'activer pleinement l'avantage bilingue du Groupe AMBM et de ses membres.

Le rôle des municipalités en matière de développement économique est d'ailleurs reconnu de manière explicite dans le Modèle de maturité municipale (3M). Ce dernier identifie les initiatives de développement économique, incluant le tourisme, l'économie verte et l'entrepreneuriat, comme un des indicateurs clés de maturité organisationnelle. Il enjoint les municipalités à élaborer des plans de développement économique en tenant compte de leurs engagements linguistiques, en collaboration avec le CDEM et ÉOC.

L'objectif est clair : doter les collectivités bilingues des ressources nécessaires pour accélérer le développement de leur territoire et l'adapter à l'économie de demain. Cela inclut l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des projets d'investissement, la planification de secteurs stratégiques, la mise en œuvre de stratégies et de programmes favorisant l'attractivité et la promotion des collectivités, ainsi que le développement de nouveaux débouchés commerciaux à l'échelle nationale et internationale. En partenariat avec le World Trade Centre Winnipeg et tout autre acteur pertinent, ces initiatives permettront aux entreprises locales d'accéder aux marchés francophones, de renforcer leurs partenariats stratégiques et de saisir de nouvelles occasions de croissance.

Membre du RDÉE Canada, le CDEM s'inscrit dans un réseau de près de 70 000 entreprises francophones hors Québec. Selon une étude d'impact du RDÉE, chaque dollar investi dans ce réseau génère près de 8 dollars en retombées pour le PIB canadien.



Par exemple, le projet *Renforcer le marché de l'emploi (RME) dans les municipalités rurales bilingues du Manitoba*, réalisé en 2024 a permis d'identifier près de 1 200 employeurs actifs dans les municipalités rurales bilingues du Manitoba, auxquels s'ajoutent plus de 44 000 entreprises dans la seule Ville de Winnipeg. Ce bassin représente un potentiel significatif pour le développement de partenariats d'affaires et l'attraction d'investissements.

## **LEVER LES BARRIÈRES INTERPROVINCIALES POUR LIBÉRER L'ÉLAN ÉCONOMIQUE**

Les barrières commerciales interprovinciales nuisent directement à l'essor économique des collectivités bilingues. L'Institut économique de Montréal estime qu'en les éliminant dès 2020, le PIB du Manitoba aurait pu croître de 5 000 \$ par habitant d'ici 2030. La FCM affirme que l'élimination de ces obstacles pourrait augmenter le PIB canadien de 4 à 8 %, soit jusqu'à 200 milliards de dollars, tout en réduisant les prix à la consommation jusqu'à 15 %. Cela exige une meilleure harmonisation des codes de construction, une réduction des exceptions à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et une plus grande mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces.

## **MISER SUR LA FRANCOPHONIE COMME MOTEUR DE COMMERCE**

Le français est aujourd'hui la troisième langue d'affaires au monde, parlée par plus de 321 millions de personnes. L'espace économique francophone représente 20 % du commerce mondial de marchandises et 16 % du PIB mondial. Selon l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le nombre de francophones pourrait atteindre 850 millions d'ici 2050. Les municipalités bilingues du Manitoba souhaitent activer pleinement cet avantage compétitif, en multipliant les partenariats commerciaux et en attirant des investissements en provenance des marchés francophones.

## UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE ATTENDUE

Dans ce contexte, la reconnaissance officielle des municipalités bilingues comme territoires à forte présence francophone devient essentielle. Ces municipalités ont adopté un engagement formel en matière de langues officielles, par voie de règlement. Le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, dans son rapport de 2024, recommande que le gouvernement du Canada tienne compte des municipalités bilingues dans les Prairies lors de l'élaboration des règlements sur la désignation des régions à forte présence francophone<sup>2</sup>. Une telle reconnaissance permettrait un meilleur arrimage aux outils d'appui fédéraux, une priorisation des investissements, et un élargissement des opportunités de développement pour nos collectivités.

Il est essentiel de rappeler que les municipalités bilingues du Manitoba sont les seules au pays — ou à tout le moins parmi les rares — à s'être dotées d'un engagement formel en matière de langues officielles, par voie de règlement municipal. Cette distinction fondamentale ancre leur action dans une démarche structurée, mesurable et rigoureuse, qui mérite d'être reconnue et soutenue à l'échelle nationale.

Il est important de souligner que le gouvernement du Manitoba affiche clairement sa volonté de reconnaître le caractère bilingue de la province. Il souhaite même émettre une vision pour un Manitoba véritablement bilingue, dans laquelle le plein potentiel économique des deux langues officielles serait activé pour soutenir la croissance inclusive de la province.

---

<sup>2</sup> Cette recommandation du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes puise directement ses racines dans une intervention de M<sup>me</sup> Madeleine Arbez, directrice générale du CDEM, qui a su faire valoir la réalité distincte des municipalités bilingues des Prairies.

## RECOMMANDATIONS DE L'AMBM AU GOUVERNEMENT DU CANADA :

13. **Reconnaître officiellement les municipalités bilingues des Prairies canadiennes ayant un engagement formel en matière de langues officielles (par voie de règlement municipal) comme régions à forte présence francophone**, en appliquant la recommandation du Comité permanent des langues officielles lors de l'élaboration des règlements fédéraux découlant de la *Loi sur les langues officielles* modernisée.
14. **Concevoir et mettre en œuvre à court terme une stratégie pancanadienne d'élimination des barrières interprovinciales**, en partenariat avec les provinces, pour stimuler le commerce intérieur et permettre aux entreprises des municipalités bilingues d'élargir leurs marchés.
15. **Appuyer activement les municipalités bilingues du Manitoba dans la mise en place de stratégies économiques misant sur leur avantage bilingue, en collaboration avec le gouvernement du Manitoba**, pour faciliter l'accès à l'espace économique francophone canadien et mondial, notamment par la tenue de missions commerciales ciblées et l'attraction d'investissements directs étrangers.
16. **Renforcer les investissements fédéraux en développement économique francophone**, en soutenant notamment le CDEM dans le maintien et l'amplification de ses services de développement économique communautaire, d'appui aux entreprises, de tourisme, de jeunesse et de gestion corporative. Ce soutien est essentiel pour répondre aux besoins croissants des collectivités francophones et bilingues, particulièrement en milieu rural, et pour concrétiser les priorités stratégiques du leadership municipal bilingue.
17. **Accroître les investissements fédéraux dans les infrastructures stratégiques des municipalités bilingues afin de renforcer leur capacité d'attraction des investissements et de développement commercial**. Cela inclut le soutien à des projets d'infrastructures modernes, performantes et adaptées aux besoins des entreprises locales et des partenaires économiques, pour faire des municipalités bilingues des pôles économiques compétitifs à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

**Priorité stratégique n° 4 :**

# **Développement durable et résilience climatique**

Les municipalités possèdent 60 % des infrastructures essentielles qui soutiennent l'économie canadienne. Or, ces actifs stratégiques vieillissent, alors que les conditions environnementales évoluent rapidement. Le renouvellement de ces infrastructures et la mise en œuvre de nouvelles approches doivent se faire dans une perspective d'efficacité, de durabilité et d'adaptation aux changements climatiques.

Depuis quelques années, les gouvernements municipaux font face à des défis climatiques et économiques sans précédent, qui ont mis en lumière leur précarité et la nécessité d'un soutien accru. Les collectivités locales doivent aujourd'hui composer avec des pressions budgétaires croissantes, un accès limité à l'expertise technique, et une fréquence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes.

## LA NÉCESSITÉ DE S'OUTILLER FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En première ligne de cette réalité, les municipalités bilingues du Manitoba affichent une volonté claire de s'outiller, notamment grâce à l'expertise d'ÉOC, filiale de l'AMBM. ÉOC accompagne les petites et moyennes municipalités manitobaines et canadiennes dans l'évaluation, le financement et la mise en œuvre de projets d'infrastructures durables. Son approche repose sur l'efficacité énergétique, la résilience et l'adaptation climatique. ÉOC joue également un rôle moteur dans la transformation du transport municipal, en menant des études de faisabilité pour l'électrification des flottes, en soutenant la conversion des parcs automobiles municipaux et provinciaux, et en favorisant le déploiement de solutions régionales de mobilité écoresponsable.

Les impacts des changements climatiques sont tangibles et croissants. Selon l'Institut climatique du Canada (2025), près de 16 000 nouveaux foyers au Manitoba dépendront, d'ici 2030, de la digue et du canal de dérivation de la rivière Rouge. Sans un entretien adéquat, les coûts d'inondation pourraient atteindre 28 millions \$ dans un scénario optimiste et grimper à 360 millions \$ dans le pire des cas. Les feux de forêt pourraient quant à eux engendrer 15 millions \$ de pertes d'ici 2030. De plus, le coût global des changements climatiques au Manitoba pourrait atteindre, selon *ClimateWest*, 2 235 \$ par habitant d'ici 2050 dans un scénario d'émissions élevées. Ces pertes incluent des coûts directs (dommages), indirects (dérangements) et secondaires (absentéisme et santé mentale).

La réalité des collectivités rurales est particulièrement préoccupante. Moins dotées en ressources humaines et financières, elles subissent néanmoins les effets les plus immédiats des aléas climatiques. Le printemps 2022 en a fourni un exemple concret : l'inondation a entraîné 446,6 millions \$ en aide financière aux sinistrés. Or, bon nombre de collectivités locales ne disposent même pas des moyens pour réaliser les études de faisabilité requises à la planification de projets structurants. Elles manquent de spécialistes internes et trouvent les services externes inaccessibles (source : *Emergency Management Organization*).

Dans un contexte où 72 % des personnes sondées par la firme Léger<sup>3</sup> estiment que les municipalités doivent mettre en place des politiques de développement durable — et 85 % considèrent qu'elles devraient jouer un rôle plus concret dans la lutte contre les changements climatiques —, le besoin d'outils, de financement et d'accompagnement devient indiscutable.

Au cours de la dernière décennie, ÉOC a d'ailleurs conclu plusieurs ententes avec le gouvernement fédéral, notamment avec Ressources naturelles Canada, démontrant la pertinence et la crédibilité de son modèle. Ce type de partenariat mériterait d'être élargi et consolidé pour soutenir la transition durable dans l'ensemble des municipalités bilingues du Manitoba.

---

3 Source : Léger. [L'indicateur municipal 2025](#).

## RECOMMANDATIONS DE L'AMBM AU GOUVERNEMENT DU CANADA :

18. **Investir massivement dans des infrastructures durables et résilientes dans les municipalités bilingues du Manitoba, ainsi qu'envers des projets d'adaptation climatique** portés par des partenaires spécialisés comme ÉOC, tout en favorisant la collaboration intersectorielle entre les ordres de gouvernement. Un tel investissement proactif permettra de réduire les coûts de reconstruction, de protéger des vies et de mieux outiller les collectivités face aux risques climatiques croissants.
19. **Mettre en place des solutions de transport collectif efficaces, interconnectées et pérennes dans les petites collectivités rurales**, selon une approche régionale et interrégionale adaptée aux réalités territoriales et démographiques des municipalités bilingues.
20. **Soutenir la planification rigoureuse et la production de données probantes** nécessaires à la structuration de projets d'infrastructures vertes dans les petites collectivités, en rendant accessibles les ressources techniques et financières requises dès les premières étapes.
21. **Renforcer le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les municipalités rurales**, en tenant compte de leur exposition accrue aux événements climatiques extrêmes, de leur vulnérabilité structurelle et de leur capacité financière limitée.

Priorité stratégique n° 5 :

## **Services gouvernementaux bilingues et coordination intergouvernementale**

Le caractère bilingue du Canada se vit d'abord à l'échelle locale. C'est dans les interactions quotidiennes – à l'hôtel de ville, au centre communautaire, à la bibliothèque municipale – que les services en français prennent tout leur sens pour les CLOSM. Et c'est précisément là que les municipalités bilingues du Manitoba se démarquent.

En 2023-2024, l'AMBM a franchi une étape déterminante en créant le cadre réglementaire du Modèle de maturité municipal (3M), un outil structurant et inédit à l'échelle canadienne, reconnu par le gouvernement du Manitoba. Le 3M permet aux municipalités membres d'évaluer leur capacité à offrir des services dans les deux langues officielles, de se fixer des cibles claires, et de mesurer leurs progrès à l'aide de données probantes. Il propose une feuille de route adaptée, progressive et enracinée dans la réalité municipale. Ce modèle s'inscrit en parfaite cohérence avec la nouvelle *Loi sur les langues officielles* ainsi qu'avec le Plan d'action sur les langues officielles 2023-2028.



Par cette initiative, l'AMBM a comblé un vide structurel en intégrant pleinement l'ordre de gouvernement municipal au continuum des services gouvernementaux dans les deux langues officielles au pays. Le 3M vient ainsi compléter la boucle intergouvernementale, positionnant les municipalités comme véritables partenaires dans la mise en œuvre des services publics dans les deux langues officielles. C'est une évolution logique et nécessaire : les municipalités sont l'ordre de gouvernement de proximité des CLOSM, et leurs actions ont un impact direct, concret et mesurable sur la vitalité francophone.

La mise en œuvre du 3M — rendue possible grâce au financement de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français (ECMSF) 2023-2028 — illustre qu'avec les bons outils, les municipalités bilingues peuvent jouer un rôle moteur dans le rayonnement des langues officielles. Cet appui est précieux, et les résultats observés ainsi que le retour sur l'investissement seront invariablement positifs. Toutefois, il s'agit d'un financement temporaire et instable, insuffisant pour garantir la pérennité des avancées réalisées. Pour assurer la continuité et l'amplification des efforts, un financement récurrent et structurant est indispensable.

À cet égard, de nouveaux mécanismes de financement stables, prévisibles et à long terme doivent être mis en place. Ils devront intégrer une double lentille francophone et rurale, tenir compte de la contribution municipale et permettre une action fondée sur les résultats. À l'ère de la reddition de comptes et de la mesure d'impact, le 3M fournit justement la base factuelle nécessaire pour alimenter les politiques publiques, renforcer la coordination intergouvernementale et soutenir une planification à long terme.



## RECOMMANDATION DE L'AMBM AU GOUVERNEMENT DU CANADA :

22. **Optimiser un mécanisme financier intergouvernemental stable et prévisible à long terme** pour soutenir les services bilingues dans les municipalités, en s'appuyant sur les résultats du 3M, et en reconnaissant à la fois les investissements concrets déjà engagés et les progrès continus réalisés par les municipalités en matière d'offre active de services.
23. **Favoriser la collaboration intergouvernementale** pour l'amélioration des services municipaux bilingues.



# Conclusion

Les municipalités bilingues du Manitoba sont prêtes. Prêtes à renforcer leur rôle dans la prospérité collective du pays. Prêtes à collaborer avec le gouvernement du Canada pour bâtir des collectivités dynamiques, durables et inclusives. Ce cadre propose une vision ancrée dans la réalité du terrain, soutenue par des données probantes et orientée vers l'avenir. Pour réaliser son plein potentiel, il appelle à un partenariat renouvelé, fondé sur la reconnaissance, la stabilité des engagements et l'action concertée entre tous les ordres de gouvernement.





ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS  
BILINGUES DU MANITOBA

ASSOCIATION OF MANITOBA  
BILINGUAL MUNICIPALITIES

T 204 289 4077

E [INFO@AMBM.CA](mailto:INFO@AMBM.CA)

219-614, RUE DES MEURONS,

SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 2P9

[@GroupeAMBM](https://www.facebook.com/GroupeAMBM)

[AMBM.CA](http://AMBM.CA)